

## On ne se laissera pas marcher dessus !

Avec l'élection de Macron, on sait déjà à quoi s'attendre : suppressions de postes, démantèlement de la protection sociale, destruction du droit du travail, marchandisation de l'ensemble de la société. Pour ce qui est de l'éducation, son projet est simple : tout numériser, tout libéraliser, tout précariser. Alors, sans attendre les premières lois antisociales, préparons dès aujourd'hui la résistance !

### Macron, le nouveau visage du capital



On nous dit qu'il est jeune et dynamique. On nous dit qu'il va balayer les vieux partis et apporter un souffle nouveau. On nous dit qu'il va moderniser la France et relancer l'économie. Mais tout ce que promet Macron, c'est de poursuivre, en l'aggravant, la politique de Hollande : la précarité pour les travailleurs-ses, la prospérité pour les capitalistes.

**Union européenne** : Macron veut continuer dans la voie d'une Union européenne au service des patrons, avec pour devise : austérité, précarité et liberté sous surveillance.

**Fonction publique** : Dans la droite ligne des gouvernements précédents, les suppressions de postes de fonctionnaires vont se poursuivre avec Macron puisqu'il en annonce 120 000. En même temps, les rémunérations seront individualisées : les fonctionnaires qui plaisent à leur chef seront récompensés et les fonctionnaires qui ne se laissent pas marcher dessus seront moins payés. Et, cerise sur le gâteau, le jour de carence sera rétabli en cas d'arrêt-maladie.

**Droit du travail** : La « loi travail » que nous avons combattue n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend avec

### SOMMAIRE

- pp. 1 et 2 : On ne se laissera pas marcher dessus !
- pp. 3 et 4 : J.M. Blanquer : un revenant à l'EN
- p. 4 : Fusion des lycées Bergson et Jacquard : mais à quoi joue le rectorat?
- p. 5 : Un collège à bout de souffle
- p. 6 : AESH, AP, AED : la précarité toujours plus loin, toujours plus fort
- p. 7 : Ça bouge à l'ESPE de Paris !
- p. 8 : Contre la souffrance du travail : on s'organise
- pp. 9 et 10 : La fusion des universités Paris 4 et Paris 6 : une occasion manquée de dégraisser le mammoth bureaucratique
- p. 10 : Agressions fascistes aux abords des lycées
- p. 11 : Quelques bonnes feuilles à parcourir cet été ...

Macron, qui veut continuer à détricoter le code du travail en laissant les salarié-e-s seul-e-s face à leur patron.

**Protection sociale** : Macron prévoit de faire 15 milliards d'économies sur l'assurance-maladie en « réorganisant le système de soin » et 10 milliards pour l'assurance-chômage. En clair : un accès aux prestations sociales encore plus limité et un flicage accru des chômeurs-ses.

**Retraites** : En nous promettant un système « plus juste », Macron prépare une nouvelle réforme des retraites destinée à aligner tout le monde sur le régime le moins favorable.

**Nous ne laisserons pas faire ! C'est un véritable front social de lutte qu'il faut construire, pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux ! Pour un meilleur partage du temps de travail et pour un vrai partage des richesses !**

## **L'école de Macron : concurrence, autonomie et numérique**



Le programme de Macron pour l'école se place dans la continuité de la « refondation » lancée sous Hollande : des grands discours pour cacher la misère et des effets d'annonce pour maquiller le bricolage.

« Lire - écrire - compter » : Aucune visée éducative globale dans l'école de Macron qui se concentrera sur les « fondamentaux ». L'objectif est de former des salarié-e-s directement employables donc à quoi bon éduquer au sens critique ?

**Individualisation** : Pour répondre à l'échec scolaire, Macron veut imposer des bilans personnalisés chaque année à partir de la grande section et une individualisation des apprentissages en utilisant des applications numériques. Bref,

une tablette par élève et on pourra se passer d'enseignant-es...

**Éducation prioritaire** : La grande annonce de Macron, c'est le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Mais, sans moyens, cela se fera en supprimant des postes ailleurs, en augmentant les effectifs des autres classes, ou en réduisant le périmètre de l'éducation prioritaire.

**Autonomie** : Macron a annoncé que les communes seraient autonomes pour organiser les rythmes scolaires. Au collège et au lycée, les chefs d'établissement auront une marge de manœuvre encore plus grande et pourraient même procéder au recrutement.

**Professionnalisation** : Macron veut réorienter le lycée vers l'insertion professionnelle. Ce qui est programmé pour les élèves, c'est le développement de l'apprentissage et même du pré-apprentissage dès le collège : pour Macron, le tri social doit commencer le plus tôt possible !

**Contre la sélection sociale et l'adaptation de l'éducation aux besoins du patronat, nous défendons une école égalitaire et émancipatrice, qui permette une éducation intégrale pour toutes et tous.**

**19 juin 2017 : prenons la rue !**

Le « Front social », qui regroupe des structures syndicales et des collectifs de lutte, appelle à un rassemblement « contre Macron et ses ordonnances » le 19 juin 2017, au lendemain du second tour des élections législatives à **18h devant l'Assemblée nationale.**

# Jean-Michel Blanquer : un revenant à l'EN ...

## Que du vieux, tout se transforme !

J.-M. Blanquer n'est absolument pas un homme neuf à l'éducation nationale : recteur de Guyane en 2004, de Créteil en 2007, directeur de l'ESSEC (grande école de commerce bien sélective), directeur adjoint du cabinet de Gilles de Robien à l'Éducation nationale puis directeur général de l'enseignement scolaire sous Luc Chatel et éphémèrement sous Peillon. Bref que des bons souvenirs pour les collègues, les élèves et leurs parents !

**De 2006 à 2012,  
le porte-flingue du Ministère**



En 2006, Blanquer commence par s'illustrer en défendant le retour à la méthode syllabique voulu par Gilles de Robien. Puis, de 2008 à 2012, il met en œuvre un florilège de bonnes idées à la Dgesc :

- 80 000 suppressions de postes d'enseignant-e-s, qui ont impliqué des fermetures de classes massives, la fin de la scolarisation avant 3 ans, l'élimination des Rased et de la formation initiale et continue des enseignant-e-s. En janvier 2017, dans L'Express il montre qu'il est encore dans les mêmes dispositions : « On ne doit plus se focaliser uniquement sur le nombre de postes créés, mais sur le nombre d'heures globales disponibles et la présence physique des enseignants dans les établissements... La

création de postes pose plus de problèmes qu'elle n'en résout... L'idée est d'avoir un volume horaire garanti à l'échelle nationale en français et en mathématiques et fonctionner ensuite en laissant une autonomie accrue aux équipes pédagogiques pour fixer elles-mêmes la dotation horaire pour les autres matières »... Bref, on comprend bien que le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ne va pas se faire par une augmentation du recrutement.

- **tout pour l'élitisme !** Avec le ministre Chatel, ce sont les plus défavorisé-e-s qui sont visé-e-s avec la baisse de fonds sociaux pour les lycéen-ne-s pauvres alors que les budgets des classes préparatoires sont doublés. Et, pour faire mine de s'occuper de l'échec scolaire, on crée des « internats d'excellence » et des « établissements de réinsertion scolaire » à grand renfort de communication.

- **les programmes de 2008 et les évaluations nationales : l'innovation pédagogique à son sommet !** Les évaluations nationales, avant tout destinées à la mise au pas des enseignant-e-s, et les « nouveaux » programmes de 2008, centrés sur le « lire, écrire, compter », n'ont franchement pas été un succès puisque toutes les enquêtes menées ont montré une baisse significative du niveau scolaire des élèves les ayant subis (sauf bien sûr celle de la Dgesco dirigée par Blanquer).

- **les prémices du fichage massif :** on doit aussi à Blanquer la création du fichier sur les décrocheurs scolaires, première tentative de fichier les élèves en difficulté qui est maintenant bien généralisée avec le Livret scolaire unique numérique.

**Et maintenant avec Macron,  
un programme toujours aussi alléchant**

- **autorité et autonomie des établissements :** Blanquer veut cadrer les pratiques pédagogiques dans l'éducation nationale en renforçant les pouvoirs des chefs d'établissement et des directeurs d'école, qui deviendraient

les supérieurs hiérarchiques des enseignants. Recrutement sur postes à profil et évaluation par les chefs d'établissement sont au programme.



- **fondamentaux** : Blanquer veut tout concentrer sur le français et les maths. À en croire Christophe Kerrero, son directeur de cabinet, il faudrait consacrer 20h d'enseignement à ces deux domaines sur les 26h programmées (contre 13h sur les 24h d'enseignement aujourd'hui en cycle 3), ce qui ne laisserait que 6h pour les arts plastiques, la musique, l'EPS, les langues, les sciences et l'histoire et la géographie... Dans le secondaire, ces deux domaines représenteraient 10h hebdomadaires au

minimum. Et, pour la nouvelle équipe ministérielle, les collèges comme les écoles devraient pouvoir moduler les volumes horaires de maths et de français en prenant sur le temps des autres disciplines.

- **hiérarchisation** : le nouveau « collège commun » préparerait des parcours spécifiques pour les élèves qui seraient réunis en groupes de niveau. Enfin, Blanquer recommande la fin de la poursuite d'études supérieures pour les bacheliers pro.

Les idées, la méthode et l'équipe de Blanquer ressemblent comme deux gouttes d'eau à son action au ministère avant 2012. Faire du neuf avec du vieux, le meilleur moyen de mobiliser les personnels et les familles contre ce projet réactionnaire !

**Les idées, la méthode et l'équipe de Blanquer ressemblent comme deux gouttes d'eau à son action au ministère avant 2012. Faire du neuf avec du vieux, le meilleur moyen de mobiliser les personnels et les familles contre ce projet réactionnaire !**

Merci à François Jarraud du Café pédagogique pour son travail de compilation des « bonnes idées » de Blanquer.

## **Fusion des lycées Bergson et Jacquard : mais à quoi joue le rectorat ?**

La fusion, c'est une passion dans l'académie de Paris ! Après les secteurs multi-collèges sur lesquels nous avons pas mal écrit, c'est au tour des lycées. Au CTA du 16 mars, Sud éducation Paris interpellait le rectorat sur un projet de fusion des lycées Bergson et Jacquard dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Les collègues de Jacquard sont en effet inquiets des effets d'une telle manœuvre sur les conditions d'enseignements et sur les postes. Le directeur d'académie nous a répondu que ça n'était nous écrivons le contraire : les collègues des responsables de la région Collectivité Régionale est favorable à Constat a été fait qu'il y a déjà une lycées depuis 2011, ce qui fait que la région veut rationaliser la gestion et que dire des considérations pédagogiques, des moyens alloués aux structures, de la suppression de postes d'agents de services, des préoccupations des personnels du lycée Jacquard ? Pas grand chose puisque la région, même si elle prétend le contraire, agit sûrement suivant des logiques comptables. En tout cas, les représentants présents lors de la réunion connaissaient la position de nos collègues mais ont néanmoins dit que la fusion était en route (des réunions de travail sont prévus pour septembre prochain). Une chose est certaine, c'est qu'une nouvelle fois, on méprise l'avis des personnels et l'intérêt des élèves. Le rectorat continuera-t-il à nier ce projet de fusion ?

**CHANTIER  
INTERDIT  
AU PUBLIC**

pas à l'ordre du jour. Aujourd'hui, collègues du lycée Jacquard ont renoué lors d'une réunion le 16 mai et la cette fusion et veut la réussir. direction commune pour les deux lycées est complexifiée. Donc, la mener la fusion à son terme. Alors



# Un collège à bout de souffle



L'année scolaire 2016-2017 aura été éprouvante pour les collègues enseignant en collège. Réforme du collège, réforme des programmes, réforme des cycles ... En conséquence, la charge de travail s'est considérablement alourdie et ça fait mal ... Un bilan et quelques retours en arrière s'imposent.

## Une modification des statuts qui a préparé le terrain

Les obligations de service des enseignant-es du second degré ont été modifiées par le décret du 20 août 2014 (JO du 23 août 2014) et par sa circulaire d'application du 29 avril 2015 (BO 18 du 30 avril). Le décret recense, au-delà des fameux décrets de 1950, d'autres tâches qui sont souvent de fait assumées par les enseignant-es du second degré. Il les regroupe en 3 ensembles de « missions » : le service devant élèves, les missions « liées directement au service d'enseignement » et les missions complémentaires. Les craintes, selon lesquelles la « reconnaissance » des multiples missions dans le décret entraînerait une augmentation des tâches et de la charge de travail, se sont concrétisées. Par cette circulaire, le ministère nous impose plus de travail qu'avant, sans aucune compensation. À titre d'exemple, les missions autres que l'enseignement deviennent obligatoires sans limitation ni contrepartie. Le flou de l'ancien décret permettait en effet de refuser certaines réunions excessives ou inutiles ; réunions qui se sont multipliées depuis ...

## L'ère des réformes

Le collège est devenu le terrain privilégié des réformes ces dernières années. EPI (Enseignements Pratiques, Interdisciplinaires) AP (Accompagnement Personnalisé), parcours

divers et variés, nouveau brevet, nouveaux programmes, nouveau référentiel de compétences, nouveaux rythmes scolaires, intégration de la sixième dans le cycle 3, la liste paraît sans fin et nos journées aussi. Les réunions de formation, d'information, de cycle, de concertation, de coordination et d'équipes pédagogiques se multiplient. Les collègues croulent sous cette charge de travail et, ce, sans aucune compensation horaire ou financière, conséquence directe des changements statutaires pointés plus haut. D'après le bilan d'une enquête nationale lancée par Sud éducation cette année scolaire, à laquelle ont répondu plus de 600 personnes, 90 % des collègues estiment que leur temps de travail a augmenté. Nombreux sont ceux qui constatent des tensions croissantes entre les collègues, disciplines et équipes. Pire, l'enquête fait état de nombreux arrêts maladies et burn-out ...

## On s'en arrête là ?

Et bien non ! Les collègues qui officient en collèges REP et REP + (mais aussi les enseignants du premier degré faisant partie des réseaux) se voient sollicité-e-s par leurs direction et hiérarchie pour participer aux réunions et projets de réseaux. Les formations professionnelles imposées, souvent en dehors du temps de travail, se font de plus en plus envahissantes. La liste s'allonge et les enseignant-e-s sont souvent livrés à eux-mêmes. Une des conclusions de l'enquête citée plus haut est que les formations sont presque systématiquement jugées « inutiles » et « inadaptées » et qu'elles traduisent manifestement « l'incroyable mépris de l'institution » pour les enseignant-e-s.

## Les revendications de Sud éducation

Sud éducation demande une véritable prise en compte de la charge de travail des collègue et revendique une baisse du temps de travail. Des heures de concertation doivent être comprises dans les services. Et ne boudons pas notre plaisir, plutôt que de toucher des primes à tout va, ce sont augmentations de salaires qu'il nous faut.

# AESH, AP, AED : dans la précarité, toujours plus loin, toujours plus fort

Les statuts de la précarité dans l'éducation nationale sont divers : assistant-es d'éducation (AED), accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH), auxiliaire de vie scolaire en contrat de droit privé (AVS en CUI), assistant-es pédagogique (AP), enseignant-es contractuel-les, employé-es de vie scolaire, adjoint-es administratifs-ves, etc.

Derrière ce florilège de sigles se cachent les mêmes réalités : nombre toujours plus grand de travailleurs-euses pauvres dans l'éducation nationale, mépris pour les personnels et pour leur travail, salaires de misère, allers-retours entre périodes de travail et périodes de chômage, galères quotidiennes inhérentes au maintien dans la précarité d'une part importante de travailleurs-euses.



Comme l'ont rappelé les élu-es de SUD éducation lors de la CCP des AED et AESH\* qui s'est tenue le 9 mai dernier, du fait de leur statut précaire, des collègues se retrouvent confronté-es à des situations difficiles : mépris de la part de leurs collègues titulaires, non-reconnaissance du rôle pédagogique et éducatif de leur travail, absence de grilles de poste précises qui a comme conséquence la multiplication des tâches demandées, qui peuvent être assez éloignées de leurs attributions initiales, situations de conflits dû à des rapports autoritaires ou de harcèlement, à des pressions hiérarchiques

Ces situations engendrent une souffrance au travail de plus

en plus grande et un stress permanent. La non reconnaissance ou absence d'écoute par l'administration entraîne la multiplication des arrêts maladies et les démissions en cours de contrat. Nous avons demandé au rectorat de prendre ses responsabilités.

D'autre part, nous avons également rappelé lors de cette instance notre opposition à l'annualisation du temps de travail des personnels en contrat unique d'insertion (CUI). Cette pratique est illégale du point de vue du droit du travail. Des actions en justice, auprès du tribunal des prud'hommes, ont été engagées dans plusieurs académies et ont été victorieuses : l'État a été condamné à payer le rappel de toutes les heures complémentaires sur toute la durée du contrat. Nous incitons les collègues en CUI dont le temps de travail est annualisé à nous contacter pour entamer des démarches similaires au niveau de l'académie de Paris.

Cependant, nous pensons que c'est par la construction d'un rapport de force que nous pourrions faire évoluer la situation des précaires, par leur auto-organisation et par la lutte. Sud éducation Paris soutiendra toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Nos revendications sont simples : nous demandons la titularisation de toutes des précaires de l'éducation, sans conditions de concours ou de nationalité.

Nous pensons que la précarité au travail est à combattre au même titre que la précarisation généralisée de la société. C'est pour cela que Sud éducation combat pour une autre école et une autre société, contre l'offensive libérale.

\*« commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des missions de surveillance et d'accompagnement des élèves »

# Ça bouge à l'ESPE de Paris !



Le 26 avril 2017, à l'ESPE Molitor, se tenait une AG rassemblant de nombreux professeur-e-s stagiaires et quelques formateur-trice-s suite à l'appel de Grenoble invitant les différentes ESPE à une mobilisation nationale. Étaient aussi présent-e-s des représentant-e-s des syndicats SNES, FO, CGT éduc et Sud éducation Paris (en tout, une soixantaine de personnes).

Tout comme à Grenoble, les professeur-e-s stagiaires se réunissaient pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils/elles suivent leur formation. Au delà du cadre difficile imposé aux nouveaux-elles entrant-e-s dans le métier d'enseignant-e par la création des ESPE et, plus globalement, par la masteurisation, les participant-e-s de l'AG ont insisté sur quatre points :

- Ils/elles dénoncent une surcharge de travail : les cours de l'ESPE, l'emploi du temps et le mémoire de fin d'année sont chronophages et représentent des charges de travail qui rendent compliqué le travail des professeur-e-s stagiaires dans leurs établissements et écoles. Ils/elles revendiquent un temps libéré dans la semaine pour pouvoir préparer leurs cours et pour travailler concrètement sur le terrain.

- point lié au précédent, les professeur-e-s stagiaires demandent une formation plus adaptée à leurs besoins, moins théorique et plus proche des réalités professionnelles. Les formations inter-degrés ou interdisciplinaires présentent un intérêt limité ou se révèlent inutiles dans l'application de pratiques pédagogiques quotidiennes.

- L'attitude générale vis à vis des stagiaires est pesante et se manifeste par une infantilisation récurrente, une malveillance de la part de formateur-trice-s, des pressions permanentes et du sexisme. L'ESPE mène la vie dure à nos

collègues et insiste sur la priorité pour les stagiaires de suivre les formations plutôt que d'assister aux conseils de classe ou d'école ; à ce titre, certain-e-s stagiaires se sont vus menacé-e-s de retraits de salaire pour des absences non-demandées, d'autres subissent la menace de la non-titularisation..

- L'organisation géographique de l'ESPE avec ses deux sites, Molitor et Batignolles, oblige les stagiaires à des déplacements entre les matins et les après-midi, avec pour conséquence un alourdissement de leurs journées. C'est sans compter les heures que certain-e-s suivent à l'université.



D'autres points sont apparus : les manques de représentation (les stagiaires du second degré n'ont pas de délégués), de

transparence (les notes ne sont pas communiquées), de communication (d'un formateur à un autre, les stagiaires reçoivent des informations contradictoires), de suivi (notamment pour la rédaction du mémoire). Les participant-e-s de l'AG ont décidé de rédiger une motion, qui sera présentée à la direction de l'ESPE, et de faire circuler une pétition.

Sud éducation Paris soutient les revendications de l'AG. Il faut une formation plus appropriée, plus adaptée à l'entrée dans le métier d'enseignant-e. Nous dénonçons la caporalisation, l'infantilisation et les pressions que subissent nos collègues à l'ESPE. Ils et elles ne doivent pas subir l'échec de la réforme de la formation des futur-e-s enseignant-e-s et les dysfonctionnements de l'ESPE de Paris. Pour cette raison, la lutte qu'ont initiée nos collègues doit prendre de l'ampleur.

# Contre la souffrance du travail : on s'organise !



Depuis quelques semaines on se retrouve une fois par mois le mercredi après midi au local du syndicat pour parler de « **Management et maltraitance dans le système éducatif** ».

Pour mettre du concret dans ces grands mots, on s'est raconté-e-s nos conditions de travail, nos problèmes de santé, nos pressions hiérarchiques, nos défenses syndicales. Là où l'on nous veut exposé-e-es, isolé-e-es, apeuré-e-s, on a voulu mettre en commun nos expériences et réflexions, et commencer à penser à une défense collective et à une contre-attaque possible. Derrière nos histoires à la première personne, derrière les histoires de nos collègues dans nos écoles et établissements, apparaît une hiérarchie managériale de plus en plus offensive qui œuvre à la rationalisation de l'offre éducative.

Le management et la maltraitance peuvent se manifester de différentes manières :

- l'emploi du temps qui change d'une semaine sur l'autre
- le remplacement en interne d'un collègue absent, le jour même, au pied levé
- les maladies professionnelles non reconnues par l'administration
- les problèmes de locaux, trop chauffés ou pas assez, qui nous ruinent la santé
- les pressions hiérarchiques, que l'on supporte tant bien

que mal ou qui nous mettent à terre  
- l'omniprésence de l'outil informatique, les mails qui arrivent à n'importe quelle heure

**Nous ne supportons plus de fonctionner à n'importe quel prix, de voir nos droits déniés au quotidien, de réaliser que des collègues ont « disparu » du jour au**

**lendemain car la pression est trop forte et de constater que les charges de travail pour tous s'intensifient, d'année en année, au mépris de notre travail et de notre vie privée...**

Nous avons commencé à élaborer un 4 pages avec une analyse de ces processus et un rappel des dispositifs existants qui peuvent nous aider à réagir collectivement et à nous défendre. Nous pensions mener un peu l'enquête auprès des collègues, pour étoffer et élargir la réflexion collective.

À la rentrée, nous proposerions bien un stage, et pourquoi pas une permanence dédiée à ces questions un mercredi

après-midi par mois.

N'hésitez pas à vous tenir informer de la date de la prochaine réunion pour nous rejoindre au local, ou à nous envoyer un mail à l'adresse [sudeducation75@wanadoo.fr](mailto:sudeducation75@wanadoo.fr) pour tout partage ou suggestion.





# La fusion des universités Paris 4 et Paris 6 : une occasion manquée de dégraisser le mammoth bureaucratique, qui ne fera que renforcer la nouvelle «gouvernance»

La création de Sorbonne Université, résultat de la fusion des universités Paris 4 et Paris 6, aurait pu être une occasion formidable de dégraisser les bureaucraties universitaires galopantes et leur cortège de primes et de passe-droits.



Par exemple, le cumul annuel des 10 plus importantes rémunérations brutes totales est de 1243 k€ pour Paris 4 et 1633 k€ pour Paris 6. En éliminant les doublons, la fusion devrait logiquement permettre de faire passer au moins 1000 k€ de masse salariale d'emploi de type « bullshit job<sup>1</sup> de luxe » vers des emplois liés à l'enseignement et à la recherche.

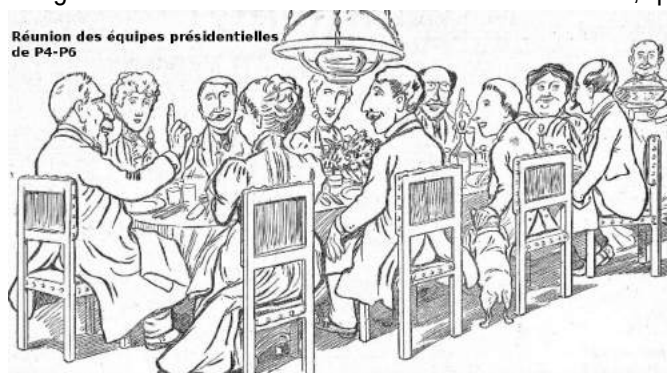
Autre exemple : l'autonomie des universités donne au président un pouvoir discrétionnaire sur les primes et décharges d'enseignement des enseignants-chercheurs. Cela a permis au président de Paris 6 de nommer une armée mexicaine de 13 vice-présidents, 6 vice-présidents délégués et 25 chargés de mission, autorisés à cumuler (pour la même activité !) une prime annuelle de 3500€ à 10000€ et une décharge d'enseignements allant de la moitié à la totalité de leur service annuel.

Au niveau de la « gouvernance » intermédiaire, l'élimination des doublons aurait pu permettre un transfert encore plus important de masse salariale vers des emplois d'en-

seignants-chercheurs et de BIATSS, qui commencent à faire cruellement défaut partout.

Le seul problème – majeur - est que les équipes présidentielles en place dans ces deux universités envisagent un scénario exactement opposé : le doublement – au moins - de la bureaucratie. Il est bien connu, depuis l'URSS jusqu'à Goldman Sachs, que la bureaucratie est conçue pour se développer au détriment de l'activité qu'elle parasite, puisque, étant elle-même aux commandes, elle décide de la destination des moyens alloués.

Sans surprise, le plan « Chambaz-Jobert »<sup>2</sup> vise à insérer une couche bureaucratique intermédiaire entre les conseils d'université et les UFR (Unités de Formation et de Recherche), avec les moyens correspondants. Ce qu'ils appellent, dans un astucieux détournement de langage, des « facultés » (faculté des sciences et ingénierie ; faculté de médecine ; faculté des lettres, arts, sciences humaines et sociales) vont s'ajouter aux deux niveaux « standards » d'organisation d'une université : les conseils centraux, qui



prennent les décisions générales pour l'administration de l'enseignement et de la recherche, et les UFR qui gèrent et organisent la formation et la recherche pour chaque discipline.

Ces « facultés » seront en fait un niveau intermédiaire d'administration. Elles appliqueront la politique de l'équipe présidentielle et « géreront la pénurie » qu'elles feront supporter par les UFR, leur donnant ainsi le coup de grâce. Rappelons que les UFR disposent de conseils élus, et que leurs prérogatives sont fixées par la loi. Pourtant, à l'université Paris 6, elles sont réduites à l'état de coquilles vides, vampirisées par des instances locales créées et nommées par la présidence : les « départements de formation », qui court-circuitent les UFR dans l'organisation des formations, et les chargés de mission de la vice-présidence recherche qui ont retiré aux UFR la gestion effective de la recherche.

Les « facultés » posséderont elles aussi des conseils

élus ; cela ne coûte rien puisque le système inégalitaire des collèges électoraux<sup>3</sup> garantit la pérennité du système néo-féodal qui a pris le pouvoir dans quasiment toutes les universités françaises. On peut parier sans risque de se tromper que des moyens importants, notamment des primes supplémentaires, iront engraisser cette nouvelle couche bureaucratique. Dans le contexte actuel, la graisse sera prélevée sur la bête, puisque celle-ci ne remue plus depuis longtemps, émettant seulement quelques sanglots discrets dans les couloirs. Néanmoins, personne ne peut dire si ce nouveau coup contre l'université ne pourrait pas la réveiller...

<sup>1</sup> : David Graeber, "On the phenomenon of Bullshit Jobs". Strike! Magazine (août 2013). (voir aussi [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bullshit\\_jobs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bullshit_jobs))

<sup>2</sup> : Les présidents respectifs d'Paris 6 et Paris 4

<sup>3</sup> : Une voix de BIATSS pèse moins lourd dans les élections qu'une voix de Maître de conférences, qui elle-même pèse moins qu'une voix de Professeur.

## Agressions fascistes aux abords des lycées



**ILS SONT  
RACISTES, SEXISTES,  
HOMOPHOBES ET  
VIOLENTS**

**NE LES LAISSONS PAS  
DEVENIR BANALS !**

Mardi 25 avril 2017, des militant-es de l'Action française, groupuscule d'extrême droite radicale, se sont rendus devant le lycée Voltaire dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement pour diffuser des tracts appelant à s'opposer aux blocages organisés dans l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, frappant au passage une lycéenne.

Deux jours plus tard, le 27 avril, alors que des appels à bloquer les lycées contre le

résultat du premier tour de l'élection présidentielle ont circulé, ces mêmes nervis sont allés « débloquent » le lycée Louis-le-Grand dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, casqués, armés et protégés par la police.

Le 4 mai, cette fois à Marseille, le tractage des membres de l'Action française devant le lycée Périer s'est terminé pour un lycéen à l'hôpital.

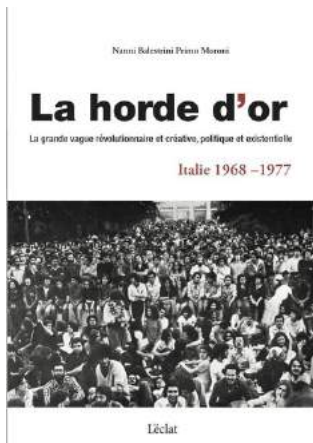
Ces agressions interviennent dans un contexte de montée du fascisme où les militant-es d'extrême droite se sentent tout puissants et n'hésitent plus à passer à l'acte.

Face à ces attaques de nombreuses mobilisations antifascistes se tiennent régulièrement, ne restons pas isolés, informons-nous, mobilisons-nous !

Face au fascisme : riposte sociale !

# Quelques bonnes feuilles à parcourir cet été ...

*La horde d'or, La grande vague révolutionnaire et créative, politique et existentielle.* Italie 1968-1977- Nanni Balestrini et Primo Moroni (et plein d'autres)



En ce temps où le capitalisme se pare de discours aussi nationaliste que sécuritaire, en ce temps où dans l'hexagone, État d'urgence rime avec quotidien de la vie, le livre *La horde d'or*, enfin traduit en français, nous rappelle qu'un autre monde était possible, qu'un autre quotidien émancipateur et libre est possible. D'ailleurs, celles et ceux qui luttent aujourd'hui l'ont bien compris à l'image de la rencontre qui a eu lieu autour du livre, à la Zad de Notre-Dame-des-Landes, où des centaines de personnes ont évoqué les pratiques de contestation mais surtout la mise en acte aujourd'hui de zones d'émancipation.

*La horde d'or* (la orda d'oro) a été publié en 1988 et en 1997 dans une édition amplifiée de nouveaux témoignages et tracts. C'est l'histoire du mai rampant italien et du mouvement de 77 réprimé violemment (plus de 3000 prisonnier-ère-s politiques), qui a clos un cycle de lutte dont le livre rend compte dès les années 50. C'est aussi la chronique de l'Italie de la contestation, de la lutte contre le capitalisme menée par les ouvrier-ère-s des forteresses ouvrières dès la fin des années 50, puis par les précaires, nouvelle figure de l'ouvrier social. Avec la fin du fordisme, le précaire ou ouvrier social a enrichi les valeurs classiques du monde de l'usine, en portant l'antagonisme de classe sur les questions de la libération des femmes contre le sexisme, du refus du travail et de l'émergence de nou-

velles formes d'activités sociales, de nouvelles formes collectives de luttes sociales comme les auto-réductions de loyers et des factures d'électricité, de la critique de la famille, de l'enfermement psychiatrique et de la prison. Le livre est publié aux éditions de l'Éclat et téléchargeable sur <http://ordadoro.info/>.

*Ne crois pas avoir de droits*, de La librairie des femmes de Milan



Parution en février 2017

« Il faut se trouver à l'origine de sa propre liberté pour en avoir une possession sûre »  
**NE CROIS PAS AVOIR DE DROITS**  
LIBRAIRIE DES FEMMES DE MILAN

Traduit par les éditions La Tempête, ce livre retrace l'expérience collective d'un groupe de femmes de Milan dans les années 70 et 80. Contre la logique de victimisation qui leur conseillait avant tout de réclamer, légalement, les droits qui devaient permettre leur émancipation, ces féministes déclaraient: Ne crois pas avoir de droits ! L'équipe de traduction explique ainsi sa démarche : « Nous pensons que sa lecture peut donner de la force et de l'inspiration à toutes celles et ceux – dont nous faisons partie – qui quittent les rives de la politique classique. Celles et ceux qui n'espèrent plus rien d'un gouvernement ni de ses promesses opportunes et se retroussent plutôt les manches à partir de ce qui est déjà là. Nous espérons qu'elle nourrira les résistances actuelles, jusqu'au cœur même des résonances personnelles et des manières de vivre ensemble ».

Dispensé de timbrage

Ste MARGUERITE



Déposé le 02 juin 2017

éducation  
**Sud**  
Paris

**Syndicat de Paris**

30 bis rue des Boulets - 75011 Paris - Tél : 01 44 64 72 61  
email : [sueducation75@wanadoo.fr](mailto:sueducation75@wanadoo.fr)

**Dans cet envoi, le bulletin d'adhésion.  
Sud éducation Paris n'existe que grâce à  
vous : adhérez et faites adhérer !**